

## HYGIÈNE

On lit dans L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE de Québec.

Le Conseil de l'instruction publique a décidé, à sa réunion, que l'hygiène sera enseignée dans toutes les écoles une heure par semaine. Vu qu'aucun livre particulier n'a été recommandé, nous supposons que le Conseil d'hygiène de la province de Québec, (1) la seule autorité compétente, sera consulté à ce sujet.

Nous sommes d'avis que le *Catéchisme d'hygiène privée* du docteur J.-I. Desroches convient parfaitement bien à nos écoles primaires. C'est une petite brochure peu coûteuse, et entièrement recommandable, tant au point de vue de la science que de la méthode.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS  
DE CETTE PROVINCE

Assemblée semi-annuelle du 28 Septembre 1892

La réunion semi-annuelle du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec a lieu aujourd'hui sous la présidence de l'honorable Dr J. J. Ross.

Les gouverneurs présents sont, outre le président, les docteurs Simard de Québec, et Campbell de Montréal vice-présidents, des docteurs Belleau, de Québec, et Brosseau de Montréal, comme secrétaires, Dagenais, trésorier, et Beausoleil, registrateur ;

M.M. les docteurs A. Vallée, W. A. Verge, Watters, Léon LaRue, Lemieux, de Québec ; C. Rinfret, M. P., Sainte Croix ; L. T. E. Rousseau, Saint-Casimir ; P. M. Guay, M. P., Saint-Romuald ; Alfred Morissette, Sainte-Hénéline ; J. M. Mackay, Sainte-Foye ; J.-I. Desroches, Rob. Craik, Montréal ; l'honorable Dr Marcil, Saint-Eustache ; J. H. L. Saint-Germain, Saint-Hyacinthe ; P. Laberge, Beauharnois ; P. Cartier, M. P. P., Sainte-Madeleine ; H. Cholette, M. P. P., Sainte-Justine de Newton ; P. Latraverse, Sorel ; L. J. L. Bissonnette, Saint-Esprit ; P. Paré, Sherbrooke ; Thomas LaRue, Coaticooke ; E. C. P. Chevreuil, Somerset ; L. A. Plante, Louiseville.

Le rapport des examinateurs pour les examens préliminaires est soumis et adopté.

(1) Je me fais un plaisir de reconnaître au Conseil d'hygiène une grande compétence en matières d'hygiène publique ; mais je crois qu'il y a raison d'objecter pour qu'il ne soit consulté sur le choix des livres qui doivent servir à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles. Cette objection repose sur le fait que plusieurs des membres du Conseil ont été les Directeurs et Collaborateurs d'un livre d'hygiène destiné à l'usage des écoles et des familles.

Ce fait mérite, il me semble, d'être signalé. C'est pourquoi je, sais cette occasion pour en parler.